

Monsieur le Président,

Pour répondre à des « exigences légales » relatives à l'intégration du complément de rémunération dans l'IFSE, vous avez fait sciemment et en catimini, le choix politique de mettre en place des modalités de calcul qui conduiront inéluctablement, à la baisse de rémunération des agents du Conseil départemental du Cher sur l'ensemble de leur carrière.

Nous dénonçons depuis longtemps la mise en place de régimes indemnitaires favorisant les fonctions et l'individualisme au détriment des droits acquis collectivement, et accentuant les inégalités entre collectivités et agents.

Alors même, qu'il s'agit justement d'un avantage collectivement acquis depuis 1983, en désindexant le complément de rémunération du déroulé de carrière de l'agent, vous franchissez un nouveau cap et allez encore plus loin que les réformes nationales liées au régime indemnitaire des fonctionnaires et visant à casser leur statut.

Avec cette séparation du complément de rémunération du grade et de l'indice de l'agent c'est la logique de carrière et l'indépendance du fonctionnaire qui sont plus largement remises

en cause, car elles garantissent le niveau et l'évolution de rémunération tout au long de la carrière.

En plus du gel du point d'indice que subissent les fonctionnaires depuis 2010, cette injustice sociale et cette ineptie « économique ou budgétaire » détérioreront encore un peu plus le pouvoir d'achat de tous les agents et plongeront, peut-être même, un grand nombre d'entre eux dans de grandes difficultés.

Nous constatons par ailleurs que la mobilisation de l'intersyndicale CGT – SNUTER18-FSU a déjà permis de vous faire légèrement reculer pour autant le compte n'y est toujours pas. Ainsi, malgré un passage à l'échelon ou au grade supérieur et l'obtention d'une « IFSE maintien » que vous proposez actuellement, notre complément de rémunération restera bloqué de longues années alors-même que le coût de la vie augmente en parallèle.

Nos organisations syndicales vous alertent également sur les effets dévastateurs d'une mise en place potentielle ou éventuelle du CIA (Complément Indemnitaire Annuel) qui serait pour vous la deuxième étape de votre plan de sape visant à diviser pour mieux régner. Les conséquences d'un tel dispositif sont propice à

favoriser d'autant plus les inégalités, renforcer, cautionner ou encourager la mise en concurrence des personnels entre eux, placer l'encadrement dans une situation difficile et inciter des attitudes délétères et pernicieuses.

Par ailleurs, l'indignité de votre mesure fait suite à la suppression de la prime informatique pour certain de nos collègues en imposant une IFSE résorbable. Dans cette continuité dévastatrice, vous vous attaquez aujourd'hui à l'ensemble de la rémunération des agents.

Pour faire passer la pilule et détourner notre attention, vous vous apprêtez à nous verser une prime « **exceptionnelle et unique** », comme vous le dites si bien, de 200 euros brut à tous les agents.

Bousculé par nos mouvements sociaux et rejeté massivement et à juste titre par vos agents, y compris par ceux qui n'ont pas la culture de la mobilisation ; à l'ensemble de ces agents et à l'état d'urgence sociale que vous avez décrété vous répondez par de l'enfumage et un authentique tour de passe-passe pour mieux nous berner.

Cette stratégie ou mascarade, vise à faire accepter la baisse des effectifs et le recul des acquis suite à la mise en place de votre plan d'optimisation.

Nous ne sommes pas dupes et malgré la campagne mensongère de désinformation et de déstabilisation de l'administration dans certaines directions face à la crainte d'une mobilisation grandissante, la ficelle est grosse et la manœuvre consiste bien à récupérer, une fois de plus, de l'argent sur notre dos.

Nous le disons souvent et depuis longtemps, l'actualité le confirme hélas encore, nous ne sommes pour vous que la variable d'ajustement de votre budget.

.....

Ici, Monsieur le Président, Place Marcel Plaisant, au bas de ce bâtiment historique nous crions donc notre colère, elle aussi historique ; historique par sa force ; historique par notre détermination à ne pas céder face à cette entreprise de démolition que vous menez!

Cette colère, elle est dirigée contre vous qui garantissez, la continuité de l'austérité et ainsi la paupérisation de vos agents, et de surcroit des catégories C et B.

Elle est dirigée contre votre majorité qui continue d'appliquer, avec une certaine violence, l'asphyxie budgétaire mortifère au détriment de ses 1800 agents qui œuvrent au quotidien pour les usagers et les politiques publiques utiles et indispensables aux habitants du département.

À vous, qui par votre adhésion à cette politique et ces orientations qui aboutissent à un tel résultat, nous vous disons Monsieur le Président : **STOP ! ça suffit ! Vraiment, ça suffit!**

Les agents de la collectivité en bavent au quotidien comme jamais ! Ils en ont RAS-LE-BOL !

Ce dogme est une folie furieuse qui plonge notre collectivité dans une situation sociale intenable.

Le rapport que votre administration a proposé, à la va-vite, à l'examen du comité technique du 7 novembre porte dans ses aspirations la trace de ce dogme. Après avoir :

- réduit les effectifs ;

- réduit les remboursements de frais de déplacements ;
- mis à la porte des agents en longue maladie ;
- supprimer le mois de congés avant la retraite ;
- mis en place des délais de carence pour le remplacement des agents ;
- Supprimer la rétroactivité au 01^{er} janvier des promotions ;
- tenter de baisser les frais de repas (panier) et bien d'autres, la liste est trop longue...

... il faudrait en plus, maintenant, sabrer dans les rémunérations des agents avant de vous attaquer bientôt, comme vous nous l'avez annoncé à plusieurs reprises, à l'accord des 35 heures dans la collectivité mis en place par Serge Vinçon pourtant issu de la même famille politique que vous.

C'est d'une évidence à en crever les yeux que cette politique est désastreuse. Le service public est diminué, les agents en surcharges de travail sont démotivés, stressés, écœurés et pour certains malades.

Nous vous avons d'ailleurs alerté, et vous alertons encore sur ses conséquences inquiétantes. La force de cette mobilisation très suivie dans les services vous oblige à prendre en compte cette situation.

Les agents connaissent mieux que vous la collectivité car la collectivité c'est avant tout eux qui la font vivre !

Ils y sont présents au quotidien et pour beaucoup, depuis bien plus longtemps que vous.

Ils ont droit au respect et leurs attentes doivent être entendues.

Aussi nous demandons le maintien de cet avantage collectivement acquis et exigeons que nos revendications légitimes que sont :

- l'indexation du complément de rémunération à l'échelon et au grade de l'agent tel qu'aujourd'hui et depuis sa mise en place, il y a de cela 36 ans ;
- l'égalité du régime indemnitaire entre filières ;
- La revalorisation avec effet rétroactif des grades des ATTEE qui n'ont rien obtenu ;

- l'attribution, comme vous vous y étiez engagé publiquement, d'une enveloppe de 700 000 euros supplémentaires sur 3 ans pour la revalorisation du régime indemnitaire ;
- Nous demandons également la revalorisation immédiate et en dehors de l'enveloppe du régime indemnitaire, des travailleurs sociaux qui ont été reclassés en catégorie A en février 2019 et qui n'ont pas eu un centime de plus ;
- La redistribution, comme il se doit, des 240 000 euros non payé aux agents dont les décrets ne sont pas sortis ;

Nous exigeons que ces revendications aboutissent sur le champ !

Dans l'attente, d'une vraie négociation, sincère et respectueuse, l'intersyndicale CGT SNUTER18-FSU, portée par les agents restera plus que jamais vigilante et mobilisée pour le maintien de nos rémunérations !

Merci !